



OTC ENTREPRISES

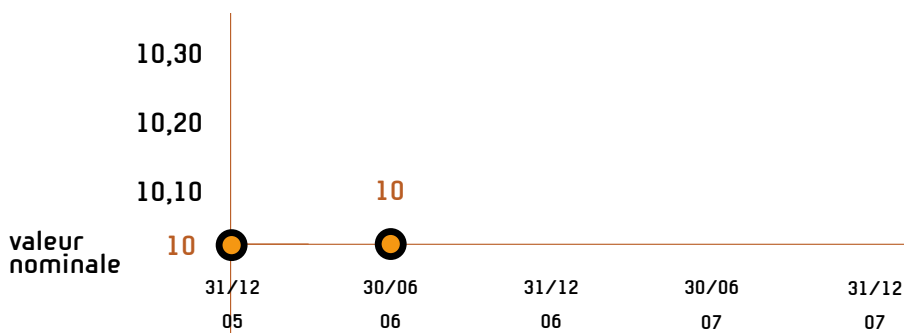
LETTRE D'INFORMATION 1^{ER} SEMESTRE 2006

N° 1

OTC Asset Management est une société de gestion indépendante agréée par l'AMF pour la gestion de FCP spécialisés dans les investissements en titres non cotés. OTC Asset Management gère une gamme de Fonds Communs de Placement dans l'Innovation (FCPI) :

- OTC Innovation 1, 2, 3 et 4 (souscriptions closes)
- OTC Entreprises 1 (souscription close le 30/06/2006)
- OTC Entreprises 2 (ouvert à la souscription)

OTC ENTREPRISES 1



VALEURS LIQUIDATIVES DU FONDS AU 30 JUIN 2006 (NETTES DE TOUS FRAIS DE GESTION)

HORS PRISE EN COMPTE DU BÉNÉFICE DE LA RÉDUCTION D'IMPÔT INITIALE

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps.

60 % minimum de l'actif du fonds doivent être investis dans des entreprises non cotées issues de l'Union Européenne disposant d'un caractère innovant. Cependant, depuis la Loi de Finances 2005, 1/3 de ces entreprises peuvent être cotées dès lors que leur capitalisation boursière est inférieure à 150 M€. Ces entreprises peuvent être issues, par exemple, des secteurs des technologies de l'information (informatique, télécommunications,...), des sciences de la vie, mais aussi de secteurs plus traditionnels de l'industrie et des services. Le solde de l'actif, environ **40 %**, est investi librement (placements monétaires, actions, obligataires).

Le FCPI OTC Entreprises 1 fait l'objet d'une valorisation liquidative 2 fois par an, au 30 juin et au 31 décembre. Pour la détermination de cette valorisation, il est tenu compte des règles d'évaluation recommandées par l'EVCA (European Venture Capital Association) et l'AFIC (Association Française des Investisseurs en Capital).

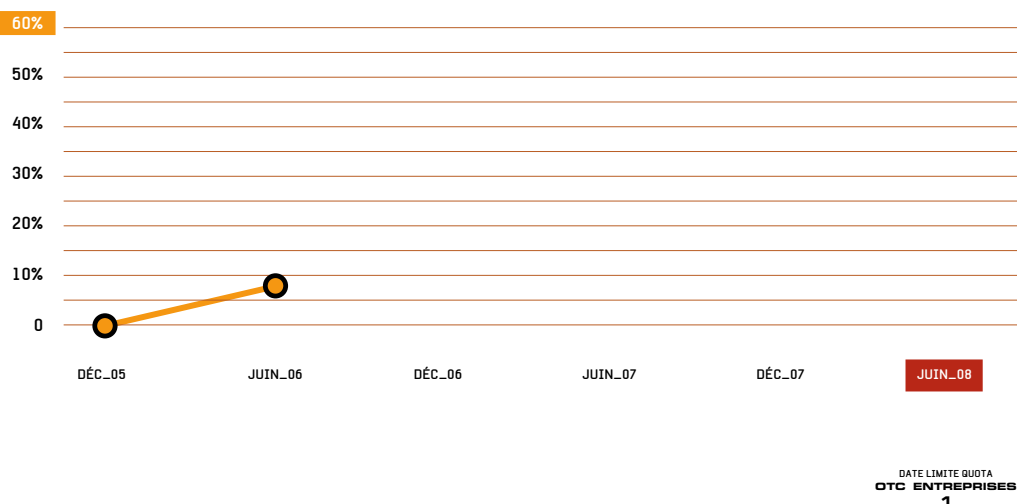
Le Commissaire aux Comptes du fonds, le cabinet Ernst & Young, procède aux vérifications de ces valorisations conformément aux normes de la profession et au Règlement du fonds.

PORTEFEUILLE DE SOCIÉTÉS INNOVANTES

A titre de rappel, les règles de gestion des FCPI imposent d'être investi à hauteur de **60 %** minimum dans des sociétés innovantes avant la clôture du second exercice de chaque FCPI (délai éventuellement prorogeable de 6 mois).

1/3 au maximum de ces **60 %** sera investi dans des entreprises cotées disposant d'une capitalisation boursière inférieure à 150 M€, notamment en vertu d'une délégation de gestion financière confiée à Tocqueville Finance.

SUIVI DE L'ATTEINTE DU QUOTA DE 60%



ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS INTERVENUS AU COURS DU SEMESTRE ÉCOULÉ



- Fonds : OTC Innovation 4 & OTC Entr. 1
- Date d'investissement : février 2006
- Capital détenu : environ 45 %
- Secteur : Technologies de l'information
- Dirigeants : Frédéric Serre
- Siège social : Grenoble (38)
- Effectif : environ 8
- CA 2005 : 0.8 M€
- Site Web : www.supertec.fr

Créée en 2003, Supertec est spécialisée dans les solutions numériques de PLV dynamique. Ainsi, elle développe et commercialise une plate-forme logicielle de mise en forme, programmation, et diffusion de publicités sur le lieu de vente. Le caractère innovant de cette solution repose sur des outils intégrés de mesure du comportement client.

En complément, Supertec propose une solution brevetée de " Présentoir Intelligent " utilisant les dernières techniques RFID qui permettent de déclencher un contenu audio-visuel illustrant les caractéristiques du produit saisi par le client. Ces outils de communication sont destinés aux chaînes de magasins, et plus généralement aux enseignes multisites (hôtels, agences bancaires...).



- Fonds : OTC Innovation 4 & OTC Entr. 1
- Date d'investissement : mars 2006
- Capital détenu : environ 27 %
- Secteur : Technologies de l'information
- Dirigeants : Philippe Noël
- Siège social : Paris
- Effectif : environ 25
- CA 2005 : 2 M€
- Site Web : www.rvrsystems.com

Créé en 2002, RVR Systems est un éditeur de logiciels dédié aux grandes entreprises qui leur permet d'adopter une approche rigoureuse du gouvernement d'entreprise, du contrôle interne et de la gestion des risques. Ces logiciels sont disponibles à travers toute l'entreprise et permettent de documenter des procédures, des risques ou des points de contrôle. Ils fournissent une traçabilité pour tous les plans d'action, tests et audits et donnent une vision consolidée en temps réel de l'avancement des contrôles. RVR Systems compte parmi ses clients des noms comme Danone, Sodexho, Lafarge, Total...

R I B E R

- Fonds : OTC Innovation 1, 2, 3, 4 & OTC Entr. 1
- Date d'investissement : oct 2003 - juin 2006
- Capital détenu : environ 4%
- Secteur : Autres secteurs innovants
- Dirigeants : Michel Picault
- Siège social : Rueil-Malmaison (92)
- Effectif : environ 90
- CA 2005 : 17.6 M€
- Site Web : www.riber.com

Riber conçoit, fabrique et commercialise des machines destinées à la fabrication de wafers par jets moléculaires pour l'industrie des semi-conducteurs. Ces machines sont des équipements de haute technologie essentiels pour la fabrication des puces électroniques, à l'origine de nombreuses applications dans les télécommunications sans fil, les réseaux de fibres optiques, les produits grand public, etc... Riber est réputée mondialement pour la qualité et les performances de ses machines de recherche et de production. Elle est de ce fait leader mondial en termes de base installée et ventes annuelles.



- Fonds : OTC Innovation 4 & OTC Entr. 1
- Date d'investissement : juin 2006
- Capital détenu : environ 35 %
- Secteur : Sciences de la vie
- Dirigeants : Marie-Laurence Borie
- Siège social : Bidart (64)
- Effectif : environ 5
- CA 2005 : 0.4 M€
- Site Web : www.gynebio.com

LBMA est spécialisée dans le développement et la commercialisation de formulations stériles d'origine marine dédiées à la sphère gynécologique sous la forme d'un dispositif à usage interne. Grâce à son expertise en génie des procédés et en conception de dispositifs médicaux, la société se positionne comme le spécialiste des solutions thérapeutiques d'origine marine. LBMA fabrique et commercialise Gynébio 5.5 et Gynébio 7.0, dispositifs médicaux dédiés au traitement et à la prévention des états inflammatoires locaux. Une nouvelle formulation de traitement préventif contenant des principes actifs, GynébioCure, est en préparation.



- Fonds : OTC Innovation 2, 3, 4 & OTC Entr. 1
- Date d'investissement : juin 2004 - juin 2006
- Capital détenu : environ 35 %
- Secteur : Autres industries innovantes
- Dirigeants : Sébastien Valoggia
- Siège social : Buc (78)
- Effectif : environ 50
- CA 2005 : 3 M€
- Site Web : www.l4-logistics.com

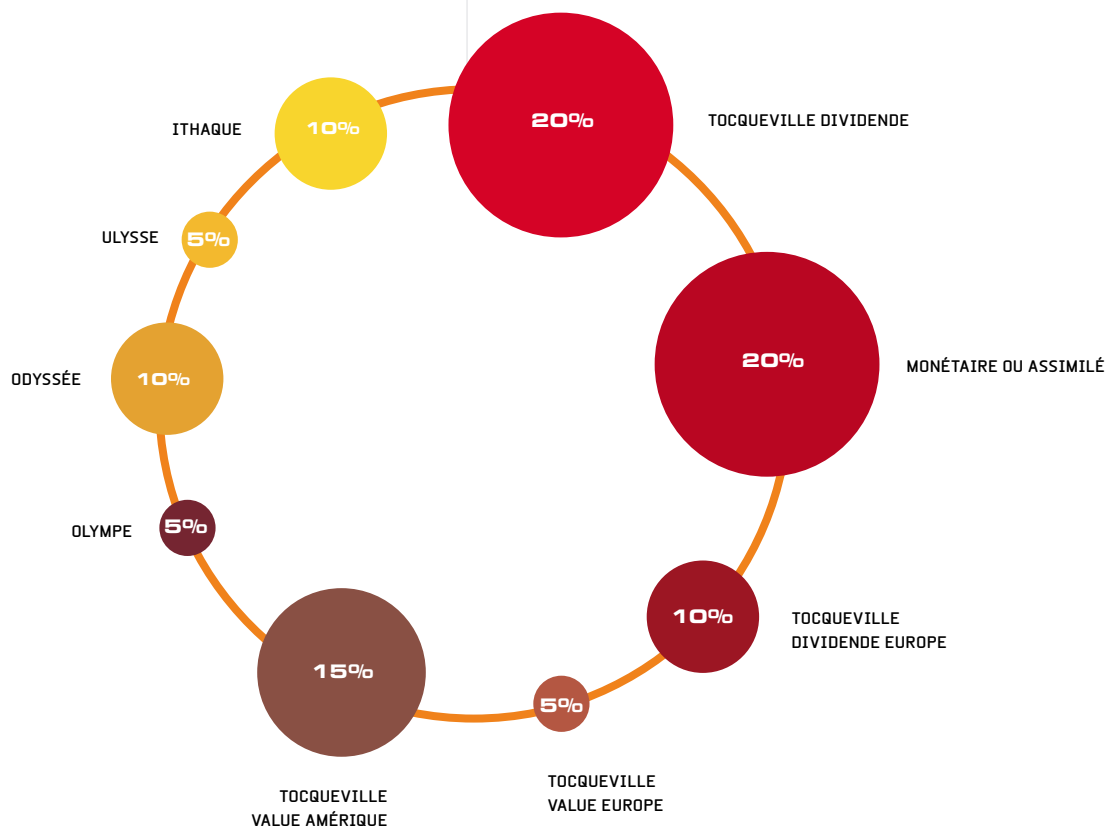
L4 Logistics a développé et breveté un processus innovant de gestion logistique fine qu'elle commercialise sous la forme de prestations de service et de vente de systèmes. Le procédé, baptisé Epsilon, est utilisé pour préparer rapidement et facilement de nombreuses commandes de quelques articles. Les gains de productivité et la flexibilité apportés par la solution Epsilon sont considérables en comparaison avec les systèmes disponibles sur le marché. De plus, le principe même du processus, fondé sur des tris successifs auto-contrôlants, permet d'obtenir des taux de satisfaction proches de 100%. Les clients de L4 Logistics sont les grands acteurs du e-commerce, de la VPC et ou de la distribution.

SOLDE DU PORTEFEUILLE

Pour la part de l'actif, environ **40 %**, non soumise aux critères d'innovation, OTC Asset Management a souhaité minimiser le risque en investissant notamment au travers d'une sélection d'OPCVM diversifiés (actions, monétaires, ...).

RÉPARTITION PAR FONDS

OTC ENTREPRISES 1



Description des fonds actions (gérés par Tocqueville Finance)

ULYSSE	VALEURS SOUS-ÉVALUÉES PAR LES MARCHÉS
TOCQUEVILLE DIVIDENDE	SOCIÉTÉS QUI DISTRIBUENT DES DIVIDENDES ÉLEVÉS
ODYSSEÉ	OPÉRATIONS SUR LE CAPITAL TELLES QUE OPA, OPE, OPRA ...
TOCQUEVILLE VALUE EUROPE	VALEURS EUROPÉENNES SOUS-ÉVALUÉES PAR LES MARCHÉS
ITHAQUE	GRANDES VALEURS SOUS-ÉVALUÉES PAR LES MARCHÉS
TOCQUEVILLE DIVIDENDE EUROPE	VALEURS EUROPÉENNES QUI DISTRIBUENT DES DIVIDENDES ÉLEVÉS
OLYMPE	VALEURS SOUS-ÉVALUÉES ISSUES DU MONDE DU SPORT
TOCQUEVILLE VALUE AMÉRIQUE	INVESTISSEMENT EN DOLLARS SUR DES VALEURS AMÉRICAINES SOUS-ÉVALUÉES PAR LES MARCHÉS

Aspect réglementaire

Une modification est apportée au Règlement et à la Notice d'information du FCPI OTC Entreprises 1 : Le paragraphe « Rémunération du dépositaire » de l'article 17 du Règlement du FCPI OTC Entreprises 1 est remplacé par la rédaction suivante : « La rémunération du dépositaire ne peut excéder 0,20 % TTC maximum de l'Actif Net du Fonds par an. La commission du dépositaire est perçue semestriellement à terme échu et incluse dans la Valeur Liquidative du Fonds. » Le Règlement et la Notice d'information d'OTC Entreprises 1 mis à jour de cette modification sont à la disposition des porteurs de parts et leur seront adressés sur demande formulée à OTC Asset Management.

Cette lettre d'information est téléchargeable sur le site internet d'OTC Asset Management, www.otcam.com

Les informations figurant dans ce document, à caractère informatif et non contractuel, sont non exhaustives. Elles proviennent de sources dignes de foi mais ne peuvent être garanties. Les appréciations formulées reflètent notre opinion à la date de publication et sont donc susceptibles d'être révisées ultérieurement. Elles sont strictement limitées à l'usage privé du destinataire.